

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

OTTAWA, 21 janvier, 1879.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du vingt-unième jour du mois d'octobre dernier, émis par Son Excellence le Général Sir Patrick L. Macdougall, administrateur, et adressé au shérif du comté de St. Jean, comme officier-rapporteur pour le district électoral de la cité de St. Jean, dans la province du Nouveau-Brunswick, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada, durant le présent parlement, aux lieu et place de Samuel L. Tilley, qui a accepté de la Couronne un office salarié; l'honorable Samuel Tilley, Ministre des Finances, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A ALFRED PATRICK, écuyer,

Greffier de la Chambre des Communes du Canada.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

OTTAWA, 21 janvier 1879.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du vingt-unième jour du mois d'octobre dernier, émis par Son Excellence le Général Sir Patrick L. Macdougall, administrateur, et adressé à T. H. Harris, shérif, comme officier-rapporteur pour le district électoral de Pictou, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada, durant le présent Parlement, aux lieu et place de l'honorable James McDonald, qui a accepté de la Couronne un office salarié; l'honorable James McDonald, ministre de la Justice, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A ALFRED PATRICK, écr.,

Greffier de la Chambre des Communes du Canada.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

OTTAWA, 21 janvier 1879.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du vingt-deuxième jour du mois d'octobre dernier, émis par Son Excellence le Général Sir Patrick L. Macdougall, administrateur, et adressé au shérif du comté de Hastings, comme officier-rapporteur pour le district électoral de la division nord du comté de Hastings, dans la province d'Ontario, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada, durant le présent Parlement, aux lieu et place de Mackenzie Bowell, écuyer, qui a accepté de la Couronne un office salarié; l'honorable Mackenzie Bowell, ministre des Douanes, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A ALFRED PATRICK, écr.,

Greffier de la Chambre des Communes du Canada.